

Infos et questions diverses réunion du Conseil municipal le 7 juin 2024

- **Club du Soleil** : La nouvelle Présidente du Club de naturisme, après avoir demandé notre avis qui a été positif, nous a indiqué qu'à leur dernière assemblée générale avait été adopté le changement du nom du club qui s'intitule maintenant « Club du Soleil de Dijon-Diénay ».
- **Travaux salle des fêtes** : La salle est quasiment vidée. Les travaux commencent dernière quinzaine de ce mois de juin. L'accès au chantier sera formellement interdit au public.
- **Soirée cinéma** : En raison de l'indisponibilité de la salle, il n'y aura pas d'alternative à la projection en plein air ! Des volontaires seront attendus en fin d'après-midi pour monter l'écran (généreusement prêté, comme les années précédentes par le club de selongey que nous remercions encore bien vivement). Il faudra installer également le petit barnum pour le projectionniste et apporter bancs et chaises. L'entrée est encore cette année gratuite. Petite innovation : Une des productrices de la « Ruche qui dit Oui de Diénay » sera présente et vendra des glaces, rafraîchissements sans alcool et gaufres.
Petit rappel, le film choisi est « Le sens de la fête » d'Olivier Nakache et Éric Toledano avec Jean-Pierre Bacri. La séance ne pourra pas commencer avant le début de la tombée de la nuit.
- **Inversion sens de priorité dans le bas de la rue Marcel Languereau.** Il a été convenu que le Maire prendra un arrêté inversant le sens de la priorité au droit des maisons BELL et GONZALVES. D'une part, ce sera conforme au Code de la Route qui prévoit la priorité à la voiture montante. Ensuite, cela obligera les voitures descendantes de ralentir avant d'arriver au panneau STOP (qui, dans le Code de la Route est IMPÉRATIF) et cela permettra de dégager plus rapidement le carrefour de la place DROUOT.
Des panneaux provisoires indiquant ce changement seront également placés judicieusement en amont.
- **Préparation du 14 juillet.** Toujours en raison de l'indisponibilité de la salle et pour des raisons de santé, le pot usuel qui s'en suivait sera vraisemblablement annulé. **La cérémonie protocolaire sera toutefois maintenue au monument.**
- **Mise à disposition de la salle de Saulx-le-Duc.** Sur la proposition du Maire de Saulx-le-Duc, le conseil municipal de Saulx-le-Duc a proposé la location de leur salle aux habitants de Diénay au même tarif que les habitants
- **Nouvelles inscriptions sur le monument aux morts :** Comme Monsieur le Maire l'avait annoncé lors des vœux en janvier, il a été décidé d'ajouter deux noms sur le monuments. Celui de Lucien ALIBERT, natif à Diénay et celui de Maurice BARBARIN, décédé à Diénay, tous deux « Morts pour la France » Une petite notice donnera plus d'explication.
- **Prochain Conseil.** Il aura lieu le vendredi 5 juillet 2024.